

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**

**Règlement no 273-2015 concernant la
tarification des locations de salles et modifiant
le règlement no 222-2011 (225-2011, 232-2012
et 241-2013)**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Isidore a adopté le «Règlement no 222-2011 décrétant une tarification pour les activités, biens et services» ;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la tarification des locations de salles pour les organismes à but lucratif ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement avec dispense de lecture a été donné par Hélène Jacques, conseillère, lors d'une séance du conseil tenue le 2 novembre 2015 ;

ATTENDU QUE tous les membres ont déclaré avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture ;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES, APPUYÉ PAR CAROLE BROCHU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE ET STATUE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le titre de «Règlement no 273-2015 concernant la tarification des locations de salles et modifiant le règlement no 222-2011 (225-2011, 232-2012 et 241-2013)».

ARTICLE 2 : PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci comme s'il était ici reproduit au long.

ARTICLE 3 : LOCATION DE SALLES

L'annexe C du règlement no 241-2013 est annulée et remplacée par l'annexe jointe au présent règlement.

ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté ce 7 décembre 2015.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

AVIS DE MOTION : 2 novembre 2015
ADOPTÉ LE : 7 décembre 2015
APPROBATION : N/A
AVIS DE PUBLICATION : 9 décembre 2015
ENTRÉE EN VIGUEUR : 9 décembre 2015

ANNEXE C

Location de salles

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

SALLES	NOM DES SALLES	PRIX	NB DE PERSONNES MAXIMUM
GYMNASE COMPLET	Alphonse Desjardins - Agri-Marché	250 \$	400 personnes
½ GYMNASE	Alphonse Desjardins	125 \$	175 personnes
	Agri-Marché		
3 SALLES DU HAUT	Salle Émile Larochelle	50 \$	40 personnes
	Salle Transport Saint-Isidore		
	Salle RCM Architectural		

CENTRE MUNICIPAL

SALLES	PRIX	NB DE PERSONNES MAXIMUM
Salle du 150^e	125 \$	300 personnes
Salle 1	50 \$	30 personnes
Salle 2	50 \$	30 personnes
Salles 1 et 2	85 \$	50 personnes
Salle Bruno-Giroux	50 \$	25 personnes

SALLE AMICALE

SALLE	PRIX	NB DE PERSONNES MAXIMUM
Salle Amicale	85 \$	70 personnes

Les prix indiqués incluent les taxes provinciale et fédérale et s'appliquent tout au long de l'année.

Pour les locations à but lucratif (ex. : spectacle), le coût de location sera doublé, sauf si non applicable.

Le nombre de personnes maximum dans chacune des salles inclut une location avec chaises seulement. Si ajout d'équipements (scène, tables, piste de danse, etc.), le nombre maximal de personnes doit être diminué en conséquence.